



PROCES-VERBAL
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
du 2 avril 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de Conseillers présents : 25
Nombre de Conseillers votants : 31
Quorum : 17 (atteint)

L'an Deux Mille Vingt-quatre, le deux avril, à vingt heures zéro, les Membres du Conseil Municipal se sont rassemblés au lieu habituel de leurs séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Jean-Michel PRIEUR, Maire de la Ville de Parthenay,

Présents :

Magaly PROUST, Pierre-Alexandre PELLETIER, Chantal RIVAULT, Claude BEAUCHAMP, Véronique REISS, Hervé LE BRETON, Catherine MAGNAVAL, Joël GRISON, Pascale ROBIN, Antoine DESCROIX, Sylvie BOUTET, Sylvie DUQUESNOY, Cécile CHIDA, Jérôme FOURNIER, Franck MONGIN, Anthony PELLETIER, Bérengère AYRAULT, Sonia YANSANE, Kévin MERLIOT, Nicolas ROUSSELIERE, Joël DENIS, Béatrice LARGEAU, Jean-Luc BARDET, Karine HERVE, Lucie TROUVE, VERDON Laurence

Pouvoirs :

Jean-Luc TREHOREL donne procuration à REISS Véronique
Philippe BELAUD donne procuration à ROBIN Pascale
Myriam PETIT donne procuration à BEAUCHAMP Claude
David WANSCHOOR donne procuration à PROUST Magaly
Jérôme BACLE donne procuration à AYRAULT Bérengère
Lucile MAUILLON donne procuration à PRIEUR Jean-Michel

Secrétaire de séance : Magaly PROUST

ORDRE DU JOUR

- LA MINUTE COMMUNAUTAIRE
- LA MINUTE TERRE DE JEUX 2024
- QUESTIONS ORALES

AFFAIRES GENERALES

- 1 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2024
- 2 - DECISIONS ET COMMANDE PUBLIQUE
- 3 - RAPPORT ANNUEL D'ACCESSIBILITE 2023
- 4 - RENOUVELLEMENT D'UNE POLICE PLURI-COMMUNALE - APPROBATION D'UNE CONVENTION

FINANCES

- 5 - VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2024

URBANISME

- 6 - CONVENTION D'OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE – AVENANT N°1

ACTION CULTURELLE

- 7 - DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION ELEVEN ESPORT

MUSEE MUNICIPAL ET PATRIMOINE

- 8 - ACCEPTATION DE DON D'ANNY DHELOMME
- 9 - OPERATION GRATTEZ FRANCETTE - BOUTIQUE

RESTAURATION SCOLAIRE ET INTENDANCE

- 10 - VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DANS LE PROJET DE L'UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE

SOMMAIRE

LA MINUTE COMMUNAUTAIRE	3
LA MINUTE TERRE DE JEUX 2024	4
QUESTIONS ORALES	4
AFFAIRES GENERALES	4
1 - ADOPTION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2024.....	4
2 - DECISIONS ET COMMANDE PUBLIQUE	5
3 - RAPPORT ANNUEL D'ACCESSIBILITE 2023.....	5
4 - RENOUVELLEMENT D'UNE POLICE PLURI-COMMUNALE - APPROBATION D'UNE CONVENTION	6
FINANCES	8
5 - VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2024.....	8
URBANISME	8
6 - CONVENTION D'OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE – AVENANT N°1	8
ACTION CULTURELLE	9
7 - DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION ELEVEN ESPORT	9
MUSEE MUNICIPAL ET PATRIMOINE	10
8 - ACCEPTATION DE DON D'ANNY DHELOMME.....	10
9 - OPERATION GRATTEZ FRANCETTE - BOUTIQUE.....	10
RESTAURATION SCOLAIRE ET INTENDANCE	11
10 - VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DANS LE PROJET DE L'UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE	11
QUESTIONS DIVERSES	12

M. LE MAIRE donne lecture au Conseil Municipal des décisions qu'il a prises le mois précédent dans le cadre de ses délégations, et demande si celles-ci suscitent des questions.

Monsieur Jean-Michel PRIEUR

Bonsoir à toutes et à tous, je vous remercie pour votre présence.

Il énumère les personnes ayant donné procuration.

Il propose Madame Magaly PROUST comme secrétaire de séance.

O
O O
O

LA MINUTE COMMUNAUTAIRE

Mme Magaly PROUST

J'ai quatre choses à partager avec vous.

C'est tout d'abord, la politique en termes de tourisme et de plein air que développe la CCPG avec le déploiement d'une station trail. Cela s'est construit avec des acteurs sportifs du territoire et puis en partenariat avec l'expertise professionnelle du groupe ROUSSIGNOL. Sur le territoire, il va y avoir une base d'accueil physique à Parthenay, 8 parcours trail balisés répartis sur le territoire et 2 ateliers d'entraînement balisés. Le détail des parcours sera dévoilé lors de l'inauguration le samedi 25 mai 2024 à Gourgé.

Deuxième chose, l'inauguration de l'école refaite de Pompaire qui a subi un incendie et qui a été reconstruite en 18 mois donc je pense qu'il faut mettre en avant la réactivité de la CCPC dans la gestion de ce sinistre. L'inauguration a été empreinte d'émotion parce qu'on sentait l'équipe éducative très touchée par cet incendie et donc ravie de pouvoir intégrer les nouveaux locaux. L'inauguration a eu lieu le samedi 9 mars 2024 à Pompaire à l'école Louis Canisse.

Les deux autres choses ce sont des dates à vous communiquer :

Une exposition photo sur le Cap Vert du 5 au 30 avril 2024 à la médiathèque de Pompaire. Le rendez-vous du bistrot des élus le vendredi 26 avril 2024 de 17 H 30 à 19 H 30 au parc de l'étang de Saint Germier.

M. Jean-Michel PRIEUR

Comme évoqué, la charge émotionnelle sur l'école de Pompaire était telle que nous avons presque oublié qu'à l'origine les travaux étaient prévus pour remettre en état cette école. Finalement, malgré nous, nous avons refait ce troisième groupe scolaire avec Reffanes et Viennay qui est en cours quasiment à neuf mais en tous les cas un beau projet qui démontre la collaboration entre la commune de Pompaire et l'intercommunalité ainsi qu'avec la commune de Parthenay qui a dès le début prêté du matériel. Cette collaboration était très intéressante. Cela nous a permis de pouvoir travailler ensemble.

LA MINUTE TERRE DE JEUX 2024

Mme Véronique REISS

Quelques points, le 15 mars dernier, le Comité Olympique et Paralympique du Cap Vert organisait un dîner de collecte de fonds et de lancement de l'aventure olympique et para olympique pour les délégations Cap Verdienne. Ce dîner a eu lieu au palais présidentiel à Praia avec la collaboration du Président de la République du Cap Vert et l'ambassade de France. Ce fut un honneur de représenter la Ville de Parthenay et la CCPG à la table du Président de la République du Cap Vert et de la première dame, en compagnie de Madame l'ambassadrice de France, de Philomena FORTES, Présidente du Comité Olympique et de Rodrigo BEJARONO, Président du Comité Paralympique. C'était l'occasion de rencontrer de nombreux sportifs Cap Verdien, des athlètes qualifiés, d'échanger avec des entrepreneurs locaux. La population du Cap Vert est derrière les équipes du Cap Vert. Il y a un engouement important. J'ai réaffirmé sur place notre joie et notre fierté d'accueillir les athlètes pour leur préparation au JO Paralympique cet été à Parthenay. Nous avons hâte de les recevoir. Ce court séjour a également permis de renforcer encore plus nos liens d'amitiés et de partage de la valeur du sport entre le Cap Vert et notre territoire. Quelques jours plus tard, nous avons eu la joie d'accueillir à Parthenay, deux boxeurs Cap Verdien, Nancy MOREIRA qui est la numéro deux mondiale dans sa catégorie et Bruno FERNANDES. Ils ont découvert notre ville, ils ont hâte de se qualifier aux jeux olympiques pour venir à Parthenay. Ils ont pu rencontrer des jeunes du centre Maurice CAILLON. Ils ont pu échanger avec des élèves de l'école de la Mara. Ils ont pu partager un entraînement de boxe au club de boxe de Parthenay. Les boxeurs étaient ravis de cet échange. De très beaux moments d'échanges, riches en émotion. Je pense que ces moments vont rester marquer dans les mémoires collectives. Nous allons prochainement recevoir d'autres athlètes Cap Verdien.

Le samedi 6 avril 2024, nous avons la démonstration de natation artistique qui se déroulera à Gâtinéo.

Le dimanche 16 avril 2024, il y aura Bike and Run.

Je vous invite à aller voir ces deux temps forts que nous n'avons pas forcément l'habitude de voir.

QUESTIONS ORALES

M. Jean-Michel PRIEUR

Nous n'avons pas eu de questions orales à ma connaissance.

AFFAIRES GENERALES

1 - ADOPTION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2024

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 15 janvier 2024.

2 - DECISIONS ET COMMANDE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance :

- des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations d'attributions,
- de la commande publique.

3 - RAPPORT ANNUEL D'ACCESSIBILITE 2023

VU l'article L. 2143-3 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil communautaire de Parthenay-Gâtine en date du 22 octobre 2020, actant la mise en place d'une Commission Intercommunale d'Accessibilité ;

VU la délibération du Conseil municipal de Parthenay en date du 23 novembre 2020, décidant de confier à la Commission Intercommunale d'Accessibilité l'ensemble des missions dévolues à la Commission Communale d'Accessibilité ;

CONSIDERANT que le rapport annuel 2023 de la Commission Intercommunale d'Accessibilité a été exposé lors de la réunion plénière de la commission du 7 février 2024 ;

CONSIDERANT que ce rapport doit être à la fois présenté en Conseil municipal de Parthenay et en Conseil communautaire de Parthenay-Gâtine ;

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le rapport annuel de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité pour l'année 2023.

Mme Catherine MAGNAVAL

Le rapport annuel rappelle les différentes missions de la commission intercommunale d'accessibilité.

- Commission consultative obligatoire
- Transfert de la compétence communale vers la CCPG
- Composition de la commission/partenaires
- Obligation du rapport annuel

Nous travaillons essentiellement avec des représentants des foyers de vie :

- « Les Genêts »
 - « Gabrielle Bordier »
 - « Le Partage »

 - Monsieur Daniel AIMARD qui est un usager malvoyant
 - Monsieur Bruno LACROIX usager en fauteuil et représentant de l'APF.
- Ils participent à des réunions avec les agents et les élus.

Dans ce rapport, il y a trois types d'actions de sensibilisation :

- Participer aux grands événements parthenaisiens
 - Terre de jeux 2024 et les rencontres citoyennes « Choisir ce qui nous rend heureux »
 - FLIP
 - Journée jeunesse et citoyenneté

- Accessibilité bâti et voirie

Présentation en commission des projets Maurice Caillon et Campus de projets pour retours d'usage

- Suivi de l'Ad'AP de la ville (Agenda d'Accessibilité Programmée)
- Focus sur les travaux de la salle Diff'Art
- Feux Boulevard de l'Europe

- Accessibilité aux services

- Le recueil mobile des données
- Le partenariat avec le service des sports de la ville de Parthenay
- L'achat d'un nouvel appareil de mise à l'eau pour Gatinéo

Les perspectives 2024 sont les suivantes :

- Accessibilité de la Place du drapeau
- L'offre de place de stationnement PMR
- La relance de la démarche du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et aménagement des espaces publics)

M. Jean-Michel PRIEUR

Je souhaite un joyeux anniversaire aux flèches bleues puisque ce club a 50 ans cette année. Je pense que c'est l'un des plus anciens clubs de sports adaptés en France.

Je vous propose de voter.

Est-ce qu'il y a des absents ?

Est-ce qu'il y a des votes contre ?

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour

4 - RENOUVELLEMENT D'UNE POLICE PLURI-COMMUNALE - APPROBATION D'UNE CONVENTION

VU la loi n°2021-646 du 25 mai 2021, pour une sécurité globale préservant les libertés ;

VU le Code de la sécurité intérieure, notamment ses articles L.512-1 et suivants, et R.512-1 et suivants ;

VU la délibération n°CM12-2023 du Conseil Municipal en date du 6 février 2023 portant sur la création d'une police pluri-communale, l'approbation d'une convention relative à la mise en place d'une police pluri-communale ainsi que l'approbation de la convention de coordination de la police pluri-communale et des forces de sécurité de l'Etat ;

VU l'avis favorable de la commission « Sécurité et affaires patriotiques », réunie le 26 mars 2024 ;

CONSIDERANT la volonté de la Commune de Parthenay et de la Commune de Châtillon-sur-Thouet de poursuivre l'extension du territoire d'intervention de la police municipale de Parthenay sur l'ensemble de leur territoire ;

CONSIDERANT la conclusion, le 10 mars 2023, de la convention de coordination de la police pluri-communale et des forces de sécurité de l'Etat pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 10 mars 2026 ;

CONSIDERANT ainsi la nécessité de renouveler la convention de police pluri-communale à compter de la signature jusqu'au 10 mars 2026 ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

-d'approuver le renouvellement de la police pluri-communale entre les Communes de Châtillon-sur-Thouet et de Parthenay, permettant une mise à disposition des agents de la police municipale de Parthenay auprès de la Commune de Châtillon-sur-Thouet ;

-d'approuver les termes de la nouvelle convention, ci-annexée, relative à la mise en place d'une police pluri-communale, conclue entre la Commune de Châtillon-sur-Thouet et la Commune de Parthenay à compter de la date de la signature jusqu'au 10 mars 2026 ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention, ainsi que tous les documents se rapportant à cette délibération.

M. Jean-Michel PRIEUR

Une convention qui définit les objectifs et les temps passés, à savoir deux périodes, du 1^{er} novembre au 31 mars, nous sommes sur 16 H par mois multiplié par 2 agents et du 1^{er} avril au 31 octobre, nous sommes sur 20 H par mois multiplié par 2 agents.

La facturation se fait sur la base des heures effectuées.

Nous avons revu le coût horaire à 45,46 €.

Cela représente un coût global d'environ 18 000 € à 19 000 € l'année reversé par la commune de Châtillon sur Thouet à la commune de Parthenay.

Les activités menées à Châtillon sur Thouet depuis le 1^{er} janvier 2024 :

- opération de contrôle route commune Gendarmerie/Police Municipale
- points écoles
- patrouilles de surveillance générale
- relevés et mises en fourrière de véhicules (épaves, abusifs ...)
- interventions diverses suite à signalements
- divagation d'animaux
- régulation de la circulation
- marquage vélos (2 en 2023 et 1 en 2024)

Toutes ces activités entrent dans le créneau horaire prévu dans la convention (2 H/jour).

Cette convention sera renouvelée par tacite reconduction avec la capacité de la résilier par l'une ou l'autre des parties.

Je vous propose de voter.

Est-ce qu'il y a des absentions ?

Est-ce qu'il y a des votes contre ?

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour

FINANCES

5 - VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1636 B sexies, 1636 B septies et 1639 A ;

VU l'avis de la commission « Finances Publiques », réunie le 11 mars 2024 ;

CONSIDERANT le budget prévisionnel 2024 et son besoin de financement ;

CONSIDERANT le produit prévisionnel de fiscalité directe inscrit au budget 2023 ;

CONSIDERANT les bases de fiscalité directe locale notifiées par la Direction Générale des Finances Publiques ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024 qui restent inchangés depuis 2003 comme suit :

Taxes	Taux
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	48,33 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	75,17 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires	17,70 %

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour

URBANISME

6 - CONVENTION D'OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE – AVENANT N°1

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°CM74-2021 du Conseil Municipal de Parthenay approuvant son engagement dans le programme « Petites Villes de Demain » aux côtés de Secondigny et de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine en date du 19 juillet 2021 ;

VU la convention d'adhésion du dispositif « Petites Villes de Demain » conclue le 16 août 2021 ;

VU la délibération n°CM57-2023 du Conseil Municipal approuvant la convention d'opération de revitalisation de territoire en date du 2 mai 2023 ;

VU la convention d'opération de revitalisation de territoire conclue le 10 mai 2023 ;

VU l'avis favorable de la Commission « Urbanisme, patrimoine et commerce local » réunie en date du 10 janvier 2024 ;

CONSIDERANT la signature de la convention d'opération de revitalisation de territoire signée le 10 mai 2023 ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

-d'approuver l'avenant n°1 à la convention d'opération de revitalisation du territoire, ci-annexé ;

-d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 à la convention d'opération de revitalisation du territoire et tout document afférent.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour

M. Jean-Michel PRIEUR

Pour rappel, aujourd'hui, nous voyons très peu de personnes conseillées sur les dispositifs et notamment le dispositif Denormandie.

Il existe un document que le service a rédigé.

Cette information est très facilement disponible.

Elle permet de réaliser des opérations dans des conditions qui sont intéressantes.

J'engage les professionnels de l'immobilier à avoir recours à cette information et pouvoir la dispenser à l'ensemble des investisseurs.

Mme Chantal RIVAULT

C'est un avantage fiscal non négligeable pour tous ceux qu'ils veulent investir sur notre territoire.

ACTION CULTURELLE

7 - DEMANDE DE SUBVENTION – ASSOCIATION ELEVEN ESPORT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable la Commission « Culture » réunie le 7 mars 2024 ;

VU le dossier de demande de subvention de l'association « Eleven ESport » en date du 15 décembre 2023 et le plan de financement sollicitant la Ville de Parthenay pour un soutien au fonctionnement et à l'équipement de l'association « Eleven ESport » ;

CONSIDERANT que les actions menées par l'association « Eleven ESport » s'inscrivent dans le cadre de la volonté de faire de la ville de Parthenay la capitale Européenne du jeu au travers du projet « Parthenay, Cité des jeux » porté par la ville ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer une subvention d'un montant de 3 500 € à l'association « Eleven ESport » pour le fonctionnement et les investissements de l'antenne d'esport ;

- de dire que les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2024 à l'imputation 65 – 65748 – 02041 – PROJET – 02041 ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour

MUSEE MUNICIPAL ET PATRIMOINE

8 - ACCEPTATION DE DON D'ANNY DHELOMME

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2541-12 et L.2242-1 ;

VU le Livre IV du Code du patrimoine relatif aux musées, et notamment son article L.451-1 ;

VU l'avis favorable de la commission scientifique régionale Nouvelle Aquitaine réunie le 14 juin 2023 ;

VU l'avis favorable de la commission culture réunion le 7 mars 2024 ;

CONSIDERANT que les deux coupes rituelles et le livre hommage à Jean-Claude Bessette ont été donné au musée ;

CONSIDERANT que cet enrichissement des collections est en adéquation avec les axes du projet scientifique et culturel ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter les dons des œuvres réalisées par Anny Dhelomme ; deux coupes rituelles et un livre hommage à Jean-Claude Bessette afin que ces objets entrent dans les collections du musée ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour

9 - OPERATION GRATTEZ FRANCETTE - BOUTIQUE

VU l'avis de la commission « Culture » réunie le 7 mars 2024 ;

VU la charte d'engagement réciproque jeu concours « Grattez Francette » ;

VU le règlement du jeu concours « Grattez Francette » ;

CONSIDERANT que l'opération « Grattez Francette » est un moyen pour communiquer sur le musée de Parthenay et pour élargir ses publics ;

CONSIDERANT que l'opération « Grattez Francette » nécessite la mise à disposition de 20 lots d'une valeur de 12 euros soit un total de 240 euros ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de proposer en lot cadeau des gravures de la Porte Saint Jacques réalisées par Rachel LETANG qui sont actuellement dans le stock de la régie du musée et donc de les sortir de ce stock ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés par 31 voix pour

RESTAURATION SCOLAIRE ET INTENDANCE

10 - VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DEFINITIF DANS LE PROJET DE L'UNITE DE PRODUCTION CULINAIRE

VU la délibération n°CM10-2024 du Conseil Municipal en date du 15 janvier 2024 approuvant le plan de financement du projet de construction de l'Unité de Production Culinaire ;

VU l'avis favorable de la commission « Participation citoyenne, politique de quartiers, jeunesse et vie associative » réunie le 19 décembre 2023 ;

CONSIDERANT le projet de construction d'une Unité de Production Culinaire ;

CONSIDERANT le coût des travaux à hauteur 2 064 280 € HT ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de valider l'Avant-Projet Définitif concernant la construction de l'Unité de Production Culinaire pour un montant de 2 064 280 € HT ;

- d'autoriser le Maire à solliciter toute aide financière et notamment à déposer toutes les demandes de subventions nécessaires à l'élaboration de cette opération ;

- d'autoriser le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Mme Magaly PROUST

Ce soir ce que j'ai voulu mettre en avant c'est le photovoltaïque sur le bâtiment parce qu'il va servir pour la consommation interne du bâtiment.

Ils sont positionnés est / ouest pour assumer le rendement que nous avons besoin tout au long de la journée dans l'équipement avec du délestage possible en simultané lorsque tous les appareils se mettent en route le matin.

Le coût des travaux s'élève à 2 064 280 € HT.

Nous sommes toujours sur le planning annoncé au mois de janvier qui nous conduirait à une préparation du chantier début octobre et au terrassement au mois de novembre.

Les consultations auraient lieu avant l'été.

D'après l'architecte qui nous accompagne, c'est un chantier intéressant du fait de sa localisation et qu'il n'y a pas de contrainte en lien avec la circulation.

Nous sommes confiants dans le fait que les entreprises répondent à cet appel d'offres.

M. Jean-Michel PRIEUR

Je vous propose de voter.

Est-ce qu'il y a des absentions ?

Est-ce qu'il y a des votes contre ?

Délibération adoptée à la majorité avec 27 voix « pour » et 4 « absentions »

QUESTIONS DIVERSES

Mme Bérengère AYRAULT

Elle signale que Parthenay, Cité des Arts lance sa deuxième saison d'expositions à la Chapelle des Cordeliers. Elle annonce les événements en lien avec le lancement de la saison artistique Cité des Arts puisqu'elle commence ce week-end avec la programmation des Journées Européennes des Métiers d'Art du 5 au 7 avril avec un parcours découverte d'expositions ventes proposé entre la Chapelle des Cordeliers, le Musée d'Art et d'Histoire et le Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). Une quinzaine de professionnels des métiers d'art seront présents.

Cette année une nouveauté, c'est l'ouverture dans le quartier historique de deux ateliers de professionnels de métiers d'art installé à Parthenay. Hélène FROMENTEIL sur le site des anciens abattoirs et Dominique POUET, céramiste installé dans la rue Vau Saint Jacques. Ils ouvriront leur porte au public durant tout le week-end.

Je vous laisse découvrir le beau programme avec le plan dessiné qui invite à déambuler dans le quartier historique.

Il y aura plusieurs expositions à la Chapelle des Cordeliers.

La première exposition ouvre le 12 avril jusqu'au 28 avril avec « Faiseuse de formes » de l'artiste Claire BODIN VILLANNEAU.

A partir du 3 mai jusqu'au 12 mai « Sculpteur de rêves » de l'artiste Michel LACROIX.

A partir du 14 juin jusqu'au 23 juin, nous accueillerons un duo Anita LUCET PARISOT et Uriel PARISOT, ils unissent leurs arts autour de la peinture négative et de la photographie en noir et blanc pendant quinze jours avec « Remarqu'arbres ».

Nous terminerons la saison du 11 au 20 octobre avec une exposition « Matières » qui rassemblera trois artistes locaux Hélène FROMENTEIL, Sarah GUIDOIN et Gaston avec la création d'une œuvre commune qui permettra d'allier le bois, le métal et le textile.

Je vous invite vivement à venir à leur rencontre.

A noter également, que 2024 est une année olympique pour la France et pour Parthenay, labellisée Terre de Jeux.

Notre ville accueille le passage de la flamme olympique le 2 juin et la délégation olympique et paralympique Cap Verdienne.

A cette occasion, le Cap Vert sera à l'honneur au travers d'une exposition photographique qui s'intitule « Voyage photographique : Le Cap Vert entre terres et mers ».

Cette exposition aura lieu du 20 au 31 août.

Le Musée d'Art et d'Histoire et le service des archives de Parthenay ont décidé de créer une exposition sur le sport, à partir d'une collecte auprès des habitants de Parthenay-Gâtine, des archives publiques et d'objets prêtés par des musées partenaires.

Cette exposition sera présentée du 19 avril au 3 novembre.

Elle s'intitule « Il va y avoir du sport », Histoire(s) locale(s).

Dans cette exposition, nous vous invitons à venir découvrir plus de 100 ans d'histoire locale sportive à Parthenay avec des personnalités, des associations et des clubs qui ont vraiment forgé l'histoire du sport local, au travers de photographies anciennes, de maillots, de médailles, ...

Ces objets témoignent des pratiques sportives de notre territoire.

Cette exposition est l'occasion de célébrer l'histoire riche et diversifiée du sport local.

M. Pierre-Alexandre PELLETIER

Après le lancement de la Cité des Arts, il y aura le lancement de la Cité des Jeux.

Nous reviendrons plus précisément avec le programme vers vous dans quelques semaines mais je vous invite à bloquer d'ores et déjà à vos agendas le week-end du 27 et 28 avril puisqu'il y aura le lancement des jeux d'enquête qui ouvrira le lancement de la Cité des Jeux en partenariat avec la Ludothèque et la Médiathèque cette année qui organiseront des bibliolympiades.

M. Claude BEAUCHAMP

Je vais vous parler des travaux de la RN 149 qui peuvent vous gêner dans vos déplacements. Il va y avoir trois tranches de travaux. Les premiers auront lieu à Châtillon sur Thouet, ils vont refaire les deux rond-point, cela va durer quinze jours, pour un montant de 625 000 €. La deuxième tranche aura lieu sur la commune de La Peyratte, pour un montant de 320 000 €.

La troisième aura lieu entre les Deux-Sèvres et la limite de la Vienne.

Tous ces travaux vont perturber la circulation entre Parthenay et Poitiers pendant une bonne partie de l'année.

Mme Véronique REISS

Le ping pong organise une compétition nationale ce week-end à la salle Léo Lagrange. Je vous invite à aller les voir car il y a du très haut niveau.

M. Jean-Michel PRIEUR

Pour ce week-end, nous aurons l'occasion d'accueillir le Congrès Départemental de la Fnaca les anciens combattants d'Algérie.

L'assemblée générale de l'APOCAB bien connue aussi autour de cette table.

Le challenge sportif des pompiers du Département au stade de l'Enjeu.

Le spectacle « Deux sœurs » de l'association AH au Palais des Congrès.

Le dernier match de rugby de SAP face à Saint Sébastien.

Je me permets de vous rappeler les portes ouvertes des constructeurs de chars en vue des fêtes de Pentecôte.

Voilà toutes les festivités sur Parthenay ce week-end. Encore un week-end bien rempli.

Je vous donne rendez-vous sur ces différentes manifestations qui sont importantes pour la vie de notre ville et pour notre territoire.

Vous retrouvez toutes ces informations sur les pages et les réseaux sociaux en remerciant le service communication parce que chaque semaine vous avez la possibilité d'avoir connaissance de ces manifestations.

○
○ ○
○

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire, remercie l'assemblée et clôt la séance à 21 H.

La liste des délibérations du Conseil Municipal a été affichée du Cliquez ici pour entrer une date. au Cliquez ici pour entrer une date..

La SECRETAIRE de SEANCE ;



Le MAIRE ;




Jean-Michel PRIEUR